

Vivre
à



Paucourt



Mars 2021

BOURGOIN MOTOCULTURE

TRACTEURS - MACHINES AGRICOLES - CYCLES - CYCLOS - POTERIES



Z.I. route de Joigny - 45320 Courtenay - Tél. : 02 38 97 40 29

amelys

EN BUS OU EN VELO !

VéloLoc

Louez des vélos
électriques pour
une journée, 6 mois
ou 1 an !



VéloPark

Et prenez votre accès à
l'espace de stationnement sécurisé pour
les vélos, situé à la Gare de Montargis

Plus
d'informations
en agence
commerciale
Place Mirabeau
02 38 852 853
ou sur
www.amelys.fr

Montargis

LES LIGNES 10 20

DESSERVENT LES

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
DEPUIS PAUCOURT

Paucourt



TRANSPORT À LA DEMANDE

L'offre des lignes régulières est complétée avec
des trajets déclenchés à la demande pendant
les vacances scolaires et le mercredi soir

amelys



**Eclairage, Mise en lumière du patrimoine,
Location groupe électrogène,
Entretien et dépannage transformateur privé**

45200 AMILLY

Tél : 02 38 28 32 00

Mail : montargis@som-elec.fr

Un grand merci à toutes les entreprises qui nous ont aidé à financer ce bulletin.



Madame, Monsieur,

L'équipe municipale et moi-même n'avons guère eu l'occasion de vous rencontrer tant l'année 2020 et le début de l'année 2021 furent particuliers.

Toutefois, il convient de rappeler que les affaires de la commune ont été gérées avec rigueur, sérieux et prospective tant par Bernard DELAVEAU et son équipe qui ont dû poursuivre leur mission 2 mois durant après l'élection que par l'équipe que j'ai l'honneur de diriger.

En premier lieu, la priorité a été d'assurer la sécurité sanitaire de la population et notamment celle des enfants à l'école et aux accueils périscolaires, l'approvisionnement alimentaire et le maintien du lien social avec les aînés de la commune, l'aide à l'organisation de la vaccination depuis quelques temps, la sécurisation des zones de circulation piétonnes.

Cependant l'équipe municipale et le personnel communal se sont investis dans bien d'autres missions :

En matière de travaux :

Des réalisations avec la fin du cheminement piétonnier et l'installation du relais de téléphonie mobile dont la mise en service est prévue fin mars – début avril.

Avec le soutien de l'AME, les projets 2021 portent sur la voirie de la rue de Cepoy (enfouissement des lignes avec le concours du Département), rue de la vallée (chaussée, plateau ralentisseur et trottoirs), les trottoirs de la rue des Écoles et la fin de la liaison douce entre le carrefour de l'Etoile et l'entrée de Paucourt. Nous pourrions alors bénéficier de l'installation d'un relais pour vélos à assistance électrique (VAE) et nous déplacer en toute sécurité sur l'ensemble des pistes cyclables de l'AME, du Département, voire plus loin encore....

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'électricité consommée dans l'ensemble des bâtiments et services communaux est « verte », plus particulièrement il s'agit essentiellement d'hydroélectricité.

Dans le cadre de sa contribution à la préservation de l'environnement et des ressources de la planète, la commune envisage également d'être auto consommateur de sa production électrique (énergie photovoltaïque)

Peut être prochainement pourrions nous imaginer des projets associant les habitants et la commune sur ce sujet....

En matière de vie sociale :

L'équipe municipale et les services ont apporté tout leur soutien à l'ensemble des associations paucourtoises qui ont toutes été gravement touchées par la pandémie, stoppant net tous les projets et ne permettant que sur de rares créneaux des activités pour les plus jeunes.

Les associations peuvent compter sur le soutien sans faille – y compris financier - de la collectivité et sachez- d'ores et déjà - que la commune et le comité de tennis du Loiret envisagent de relancer le club de tennis tel qu'indiqué dans ce bulletin.

Avis aux amateurs !!

En matière de coopération institutionnelle :

Des élus de Paucourt représentent la commune au sein de nombreuses instances de l'agglomération (AME) ou d'organismes associés dont les activités sont vitales pour les habitants de la commune.

Il nous faut en effet mutualiser et nous associer à d'autres si nous souhaitons que les Paucourtoises et les Paucourtois bénéficient des services diversifiés et de qualité dont ils ont besoin.

Tel est le sens de ces participations qui sont également des lieux d'informations.

En matière de vie scolaire :

L'école, les enfants et l'équipe enseignante n'ont pas été épargnés par les contraintes et les protocoles successifs en vigueur depuis plus d'un an...

Tous ont fait face.

Au nom du Conseil Municipal, je remercie vivement les enseignantes pour leur engagement et la qualité des échanges qui ont permis que collectivement nous puissions imaginer et trouver des solutions pour accueillir les enfants afin qu'ils poursuivent leurs apprentissages et retrouvent leurs copains.

Merci également au personnel communal de l'école et du périscolaire qui s'est mobilisé régulièrement.

Bien sûr, tout ne s'est pas arrêté durant cette longue période mais tout s'est complexifié.

Comme pour beaucoup de réunions associatives, l'équipe municipale, si elle a maintenu un accueil restreint du public lors des conseils municipaux, n'a pu organiser autant qu'elle le souhaitait, les rencontres avec les habitants afin d'entamer des démarches participatives pour élaborer des projets.

Ce n'est que partie remise car l'ambition de l'équipe municipale est bien de trouver des modalités de participation des habitants.

Le budget participatif en sera le premier pas !

2021 est déjà entamé et les rencontres traditionnelles de début d'année n'ont pas eu lieu.

Mais vous trouverez tout au long de ces pages, les informations et renseignements qui montrent la vitalité de Paucourt et qui vous fourniront les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

Sans oublier le portail informatique de Paucourt et l'application Panneau Pocket !

N'oubliez pas non plus qu'à proximité de chez vous réside un élu de la commune qui peut être votre interlocuteur pour les sujets de votre vie quotidienne.

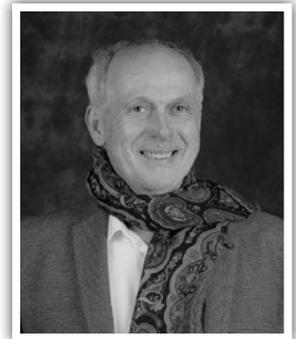
La photo de couverture invite à une escapade en forêt, dans notre belle « forêt de Paucourt »

Souhaitons que 2021 nous permette à tous d'entrevoir la fin de ce long tunnel dans lequel nous sommes entrés et que nous retrouvions nos activités, nos engagements, notre vie sociale, le plaisir de vivre ensemble....

En attendant, prenez soin de vous

Et les élus, comme moi-même, seront très heureux de vous rencontrer.

Bien cordialement
Gérard LORENTZ



Un grand merci à tous les photographes qui ont contribué à ce bulletin et plus particulièrement au club photo de l'APAM pour les très belles photos que nous avons mis en exposition en dernière page et à Bruno Maupas pour la première de couverture.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Au premier rang de gauche à droite, François Saillard (adjoint), Muriel Paraskiova (adjointe), Gérard Lorentz (Maire), Chrystelle Vaillant (adjointe), Guy Moreau (adjoint) ; puis de gauche à droite au second rang, David Torregano, Jean Luc Brémont, Alain Fort (membre du bureau municipal), Lucile Houteer, Sébastien Orus-Plana ; puis de gauche à droite, Virginie Pottier, Nathalie Talens, Simone Lapeyrade, Caroline Delaveau, Benjamin Cleret.

MAIRIE MODE D'EMPLOI



Horaires

La mairie est ouverte :

- le mardi de 15h à 18h,
- le mercredi de 14h à 18h,
- le jeudi de 15h à 18h,
- le vendredi de 14h à 18h,
- le samedi de 9h30 à 12h.

Coordonnées

Téléphone : 02 38 85 40 16
Télécopie : 02 38 85 33 38
Adresse internet : mairie.paucourt@wanadoo.fr
Salle de la Clairière : 02 38 98 43 23
Ecole : 02 38 85 84 28
Cantine : 02 38 93 95 73
Stade : 02 38 89 37 89



Personnel Communal

PÔLE SCOLAIRE

- Laurence POINTEAU est ATSEM à temps complet avec les maternelles. Elle assure aussi l'accueil périscolaire du matin.
- Valérie BERNU assure la surveillance de la cantine scolaire.
- Nathalie VILAINE et Priscilla FIEUL ont en charge le service de restauration scolaire.

- Nathalie VILAINE assure l'accueil périscolaire du soir.
- Marine LHOMME a été embauché en CDD depuis le mois de novembre 2020 pour assurer une bonne prise en charge des enfants en lien avec le protocole sanitaire COVID-19.



Laurence Pointeau



Priscilla Fieul



Valérie Bernu



Nathalie Vilaine



Marine Lhomme

PÔLE TECHNIQUE



Pascal Bourdin



Julien Godart



Bruno Vaillant

PÔLE ADMINISTRATIF



Denise Zamilpa



Valérie Bernu



Régine Millard

Le poste de Médiateur municipal

Il a été créé un poste de médiateur municipal à compter du 26 septembre 2020. Evelyne Berlioz a bien voulu accepter cette fonction de manière bénévole.

Missions :

- Assurer une mission de médiation dans tous les différents pouvant survenir entre personnes physiques sur le territoire de la commune ;
- Effectuer le cas échéant les rappels aux règles de fonctionnement, aux usages en vigueur ;
- Dresser un procès-verbal de conciliation ou de non conciliation ;
- Dans tous les cas et notamment en absence de conciliation, le médiateur peut proposer aux protagonistes de rencontrer un élu (Maire, adjoints voire conseillers municipaux) et / ou orienter vers une Maison de la Justice et du Droit.

Méthodologie :

Ecoute, empathie, analyse des points de vue, des tentatives de résolution déjà effectuées, des témoignages, etc...

Domaines : tous les domaines de la vie quotidienne sur le territoire municipal peuvent être concernés, à l'exclusion :

1. De tout dossier dans lequel une action judiciaire est en cours sauf si le jugement préconise une solution de médiation,
2. Tout dossier mettant en cause un professionnel (quel que soit son statut, EI, SARL, SAS, SA, autoentrepreneur, etc...) et son client,
3. Tout dossier concernant deux ou plusieurs professionnels entre eux ou vis à vis de leur(s) client(s).

Tout dossier dans lequel la commune personae intuitu est partie prenante.

Son action se conclut par un procès-verbal d'accord ou de désaccord.



LES COMMISSIONS

Commission Cadre de Vie



Président de droit : Guy Moreau, vice président, secondé par François Saillard, Muriel Paraskiova, Christèle Vaillant, Jean-Luc Brémont, Benjamin Cléret, Alain Fort, Simone Lapeyrade, Nathalie Talens, Sébastien Orus Plana et David Torregano.

RÉALISATIONS

• Climatisation de la petite salle de la Salle de la clairière

La petite salle de la Salle de la Clairière est maintenant climatisée. En période de canicule, lorsque la température dépasse les 30°, elle sera ouverte à toute personne qui en ressent le besoin, notamment les personnes de plus de 65 ans.

• Travaux rue de la Vallée



La précédente équipe municipale avait demandé une étude à Patrick Forest, pour continuer et terminer le sentier piétonnier, jusqu'au giratoire. L'entreprise Vauvelle a été choisie pour réaliser le chantier. Les travaux commencés le 20 octobre se sont terminés le 4 novembre. La réception des travaux a été faite le 16 novembre.

Le revêtement est composé de sables, mélangés à un liant. Ce matériau a très bonne tenue pendant de nombreuses années. Le long du sentier piétonnier, côté chaussée, un séparateur en bois a été mis en place jusqu'au giratoire, en prolongement de la barrière installée il y a une dizaine d'années. Entre le séparateur en bois et la chaussée, nous avons demandé qu'un décaissement de dix centimètres soit fait pour mettre de la terre végétale. Et un gazon a été semé à la fin du mois de novembre.

• Travaux de protection pour le stade



Pour protéger les terrains de football des dégâts occasionnés par les sangliers, nous avons décidé de mettre en place une clôture autour de la totalité du stade. Cette clôture comprend des pieux en bois sur lesquels ont été fixés trois rangées de fils électriques. Les travaux ont commencé au début du mois d'octobre et se sont terminés le 18 novembre. La totalité des travaux a été réalisée par les employés du service technique de la commune. Cette protection permet d'envisager un travail de réfection de la pelouse du terrain d'entraînement qui sera effectué en février.

• Choix du fournisseur d'électricité de la commune

Du fait de la fin du tarif règlementé pour les communes comme Paucourt à la date du premier janvier 2021, cette dernière était tenue de choisir un fournisseur d'électricité. Une simulation complète a été réalisée sur la base de données annuelles qui a permis de choisir le fournisseur Énergie d'Ici qui produit une énergie 100% renouvelable à partir d'hydro électricité issue des barrages dont il assure l'exploitation. Outre le critère renouvelable, ce fournisseur a présenté l'offre la plus économique et la plus simple en comparaison des deux autres offres reçues. Enfin, la commune a obtenu des tarifs fixes pour trois ans.

• Téléphonie

Depuis très longtemps les habitants de Paucourt se plaignent de la mauvaise couverture de la commune en matière de téléphonie mobile.

Lors de la précédente mandature, une réunion générale des habitants avait eu lieu sur ce sujet et M Delaveau avait entamé des démarches afin qu'Orange - gestionnaire des installations-puisse prendre en compte le mécontentement des habitants, leurs difficultés de communication et envisage de trouver une solution. Soit dit en passant, les difficultés de communication téléphonique ont découragé certaines professions de s'installer sur Paucourt.

Suite aux démarches et à la pugnacité de Bernard Delaveau, Orange a finalement décidé d'installer une antenne relais sur le territoire de la commune, sur un emplacement que la commune lui a mis à sa disposition.

Le génie civil a été réalisé en janvier. L'antenne mesure 38 m de haut et est peinte en vert pour ne pas trop se voir devant la forêt. Actuellement deux opérateurs ont prévu de s'installer dessus, Orange et Free. Nous espérons que d'autres suivront.

Cette antenne sera opérationnelle vers la fin du mois de mars ou tout début avril avec deux opérateurs actuellement (Orange et FREE).

• Plantations Route de Montargis

Saisi par les riverains de la route de Montargis, les élus de la commune et le personnel du Pôle Technique ont examiné la gêne et le risque engendrés par les plantations de graminées lorsque les riverains veulent sortir de chez eux. Une esquisse de modification a été envisagée avec eux et les repérages effectués. Un paysagiste doit nous faire des propositions de réaménagements de ces plantations ainsi que des propositions alternatives afin de maintenir une couverture des sols compatibles avec la sécurité et un travail d'entretien allégé. Une fois ces propositions reçues, les élus prendront les décisions nécessaires en concertation avec les riverains concernés.

D'ores et déjà quelques plantations ont été retirées et placées en jauge dans l'attente de leur plantation définitive.

PROJETS

2021 verra probablement la réalisation des travaux suivants qui amélioreront la vie de tous et contribueront à l'embellissement, à la sécurité et aux déplacements dans la commune.

• Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques rue de Cepoy :

Ce chantier conduit avec le soutien du Département se déroulera en deux phases, l'une sur 2021 (début de la rue), l'autre courant 2022 (fin de la route).



• Réfection de la route de la Vallée et de son trottoir

La reprise du revêtement de la chaussée avec pose d'un plateau ralentisseur améliorera la sécurité sur cet axe en imposant un ralentissement (zone 30) et remettra la bande roulante en état. Ainsi l'ensemble de l'axe routier traversant Paucourt de la route de Montargis au carrefour du Château d'eau sera en excellent état.

Dans le même temps, le trottoir et la banquette enherbée actuelle seront repris et remis en état pour parfaire l'ensemble de cet axe qui bénéficie de la fin du cheminement piétonnier réalisé en fin d'année 2020.

• Réfection des trottoirs de la rue des Écoles

Ce chantier permettra de terminer la réalisation de ces trottoirs qui n'avaient fait l'objet que d'un traitement partiel jusqu'à présent.

Cela contribuera également à une meilleure circulation piétonnière ainsi qu'à une sécurité plus importante.

• Fin de la réalisation de la piste cyclable Montargis Paucourt

Ce chantier prévu de longue date devrait être conduit cette année et permettra une liaison douce complète entre Paucourt et Montargis... et de là, possibilité de gagner d'autres villes de l'AME, ou de poursuivre le long du Loing...

Ces trois derniers chantiers sont pris en charge par l'AME avec un concours conséquent de la région pour le dernier

• Pose d'un enrochement aux abords du parking de l'Église

Cet enrochement sera posé afin d'éviter les pénétrations de véhicules à moteurs sur le parc paysager.

• Voirie : un plan triennal a été demandé par la communauté d'agglomération.

Pour Paucourt ce plan envisage notamment la réfection de la rue de la grotte aux loups accompagnée de travaux concernant l'écoulement pluvial de nature à mieux alimenter le Marchais Poisson. Le même type de travaux est envisagé rue de Cepoy avec l'enfouissement des lignes électriques, la rénovation de la bande roulante, le maintien d'une banquette végétale, et l'installation d'un cheminement piétonnier.

• L'école

- Un audit va être réalisé. Il a plusieurs objectifs : vérifier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit, vérifier la possibilité d'utiliser les combles du bâtiment du primaire et envisager un meilleur traitement des combles de nature à fournir une meilleure isolation. Avec l'aide du CAP LOIRET (Conseil Accompagnement Projets) du conseil départemental du Loiret, le 19 janvier 2021, la municipalité a choisi un bureau d'études pour effectuer le diagnostic des trois bâtiments composant l'école de Paucourt. Le cabinet retenu est Arches Etudes dont le siège social est situé à Bourges. Le planning de l'opération est de deux semaines pour la réalisation du diagnostic et également de deux semaines pour la mission de contrôle de la structure. L'étude devrait être réalisée pendant les congés scolaires à la fin du mois de février et au début du mois de mars.

- Par ailleurs, Avec l'aide du PETR Gâtinais Montargois (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), la municipalité va choisir un cabinet d'études pour étudier la faisabilité comportant un audit énergétique et les travaux à réaliser pour l'isolation de l'école. Une étude des sols sera également réalisée pour envisager un

nouveau mode de chauffage pour l'école qui pourrait être la géothermie.

CADRE DE VIE, RÈGLES DE BON VOISINAGE

• Eclairage public

En cas de panne, prévenir le plus rapidement possible la mairie. Par la suite, afin de réduire les coûts d'intervention, la commune regroupe les différentes réparations à effectuer lors du déplacement de l'électricien. Ce souci de bonne gestion fait que parfois certains lampadaires ne sont pas réparés immédiatement après la panne.

Depuis plusieurs années, la commune vielle au remplacement progressif des lampes usagées par des ampoules à LED qui sont plus robustes et plus économes.

• Règles de bon voisinage

- Lutte contre le bruit :

L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est règlementé par un arrêté du Maire en date du 31 octobre 2011. Pour ne pas gêner le voisinage, leur utilisation est autorisée uniquement aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs sont interdits sur la voie publique, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

- Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux (arrêté du maire du 6 octobre 2020)

« L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires riverains de la voie publique ». « Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs ». L'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite par la loi.

- Haies (arrêté du maire du 6 octobre 2020)

« Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur limitée à 2 m ».

« Élagage : les branches, ronces et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire au droit de la limite de propriété. »

- Chiens

Nous rappelons que les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux à l'intérieur de leur propriété de manière sûre. La divagation des chiens sur la voie publique est interdite.

- Feux : (arrêté préfectoral du 8 novembre 2002)

« Le brûlage des végétaux et des résidus de jardin peut être toléré en fonction des circonstances locales. Ce type d'élimination ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage ni aucun risque pour la sécurité publique ».





Commission Finances



Elle est composée des conseillers municipaux suivants : président de droit : Gérard Lorentz, vice-présidente : Muriel Paraskiova-Antonini secondée par Guy Moreau, Christèle Vaillant, Alain Fort et Nathalie Talens.

RÔLES :

- Superviser la gestion financière tant au niveau du fonctionnement de la commune que des investissements à effectuer en liaison avec la commission « cadre de vie ».
- Effectuer le suivi de la trésorerie ainsi que celui des emprunts et dettes.
- Préparer les budgets et en assurer le suivi.

QUELQUES CHIFFRES :

La section de fonctionnement s'élève à 656 084 €. Les dépenses de fonctionnement sont surveillées de près afin de rester dans le cadre de la plus juste utilisation des recettes provenant aussi bien des administrés, que des collectivités locales.

Les taux d'imposition restent constants depuis 2002, date de création de la communauté d'agglomération.

La recette de 2020 est de 450 688 €, soit 68,7 % des recettes de fonctionnement.

Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
10,49 %	30,53 %	80,49 %

Recettes et dépenses de fonctionnement :

Recettes	
Impôts locaux	68,7 %
Dotation de solidarité communautaire	2,5 %
Dotation État (DGF)	9,8 %
Autres dotations et subventions	13,5 %
Produits des services	3,5 %
Autres produits	2,0 %

Dépenses	
Charges de personnels	50,0 %
Charges à caractère général	20,3 %
Attribution de compensation	12,5 %
Autres charges de gestion courante	6,1 %
Charges financières	1,4 %
Virement à la section d'investissement	9,7 %

Il est important de maîtriser notre budget de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes afin de garantir un autofinancement permettant d'une part de rembourser le capital restant dû sur les emprunts et d'autre part d'alimenter notre capacité d'investissement pour nos projets futurs.

N'oublions pas que les recettes de fonctionnement sont pour une large part dépendante de la collectivité et que parmi les dépenses, beaucoup sont contraintes (Électricité, salaires, etc....). D'où une vigilance permanente.

La section d'investissement s'élève à 147 610 €. L'endettement de la commune qui est de 6 % permet d'envisager l'avenir tout en restant conscient de la fragilité des recettes provenant des collectivités (agglomération, département, région, État, fonds européen).

Recettes et dépenses d'investissement :

Recettes	
Prélèvement sur la section de fonctionnement	28,3 %
Fonds de compensation de la TVA	9,3 %
Taxe d'aménagement	8,7 %
Subventions d'investissement	20,1 %
Excédent de fonctionnement capitalisé	33,6 %

Dépenses	
Remboursement du capital des emprunts	23,4 %
Travaux rue de la Chapelle	32,1 %
Travaux rue de la Vallée	23,7 %
Travaux école	8,5 %
Travaux salle polyvalente	3,1 %
Matériel de transport	7,5 %
Investissements divers	1,7 %

METTRE EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF

Afin de mettre en place un lien plus fort entre les Paucourtois et les élus, le conseil municipal envisage de mettre en place un budget participatif. Il s'agit d'un processus dans lequel les citoyens peuvent affecter une partie des dépenses d'investissement de la commune.

La mise en œuvre d'un budget participatif comprend les étapes suivantes :

- choix d'un montant et de critères de sélection (ce sera fait avec le vote du budget 2021);
- appel à projets avec ou sans présélection des habitants (jardins partagés, bibliothèques de rue, etc.) ;
- étude et chiffrage des projets par les services municipaux ;
- vote ;
- réalisation des projets.



Des projets élaborés par les habitants



La commune s'engage à réaliser les projets-lauréats



Commission Vie Citoyenne



Président de droit : Gérard Lorentz, vice-président, François Saillard secondé par Christèle Vaillant, Caroline Delaveau, Lucile Houteer, Simone Lapeyrade, Virginie Pottier et Guy Moreau.

VIE DES ASSOCIATIONS

La municipalité tient à rappeler son soutien aux associations paucourtoises. Du fait du contexte sanitaire, elles ont vu leur activité très perturbée à tel point qu'il a été très difficile pour elles de trouver un fonctionnement stable sur l'année. Leurs plannings ont été soumis à des changements nombreux du fait de l'application nécessaire des différents protocoles sanitaires qui se sont succédés.

Ce bulletin est là aussi pour leur permettre de maintenir le lien avec leurs adhérents dans la perspective d'un redémarrage plus serein de leurs activités.

COMMUNICATION

Pour maintenir ce lien et pour communiquer de manière efficace avec la population la municipalité met à disposition de la population **plusieurs moyens de communication** :

- les différents bulletins « papier » dont ce bulletin annuel qui se veut un véritable mode d'emploi de la commune susceptible d'être remis à tout nouvel arrivant pour faciliter son intégration dans la vie du village.
- Le site Internet (<http://commune-paucourt.fr>) de la commune qui regroupe les informations sur la commune et ses différents acteurs et qui propose deux rubriques « actualités municipales » et « actualités des associations ».
- L'application Panneau Pocket téléchargeable sur n'importe quel téléphone portable qui permet de transmettre des informations urgentes, informations qui n'ont pas manqué pendant la période récente du fait de la pandémie. <https://www.panneaupocket.com>. Il faut télécharger et installer l'application puis choisir la commune de Paucourt comme favori.

Projet Tennis

Le Tennis Club de Paucourt souhaite redynamiser son activité. C'est une préoccupation de la municipalité comme de la Fédération Française de Tennis représentée par le comité du Loiret et sa présidente, Mme Céline Héberlé. La commune dispose en effet d'une excellente infrastructure que l'école utilise régulièrement mais que le Tennis Club de Paucourt n'utilise plus.

Il s'agit donc de relancer son fonctionnement et les décisions suivantes ont été prises :

- La commune va revoir le fonctionnement du système d'accès au court de manière à mieux le sécuriser ;
- Le comité du Loiret va faire un point avec le président et son trésorier sur les outils à leur disposition pour ouvrir des créneaux de réservation aux adhérents en respectant le calme souhaité des habitants voisins. Un système de réservation par Internet est envisagé.
- Une journée d'animation va être organisée avec le concours du Comité du Loiret et de la commune, un samedi de fin mai ou début juin, de 10h à 16h, sous forme d'activités de minitennis destinées aux enfants qui se dérouleront dans la cour de l'école et sur le court de tennis. Ces activités seront ouvertes aux enfants comme aux parents.

Il faut remercier l'engagement du Comité du Loiret de Tennis qui vient en appui de la commune et du club de Paucourt pour redynamiser son fonctionnement, pour permettre à la population de profiter de cette infra structure de la commune à travers un club de Tennis.

Évidemment toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et bénéficieront de l'appui et de l'encadrement du Comité du Loiret de Tennis comme de ceux de la commune dans la mesure de ses moyens.

Commission Population



Président de droit : Gérard Lorentz, Vice-Présidente, Christèle Vaillant secondée par Muriel Paraskiova Antonini, Caroline Delaveau, Lucile Houteer, Virginie Pottier, Nathalie Talens et Guy Moreau.

Cette commission exerce ses compétences dans le domaine de la vie scolaire à travers tous les projets en rapport avec l'école ; de l'accompagnement, l'écoute, l'information, le soutien aux Paucourtois en difficulté qu'elle soit passagère ou non à travers le CCAS.

Elle est le lien étroit avec la vie scolaire de la commune (maternelle, primaire, secondaire...). Elle travaille en collaboration avec la commission cadre de vie pour tout ce qui concerne les équipements divers (boîte à livre en réflexion, aire de jeux, aménagement espace communal en rajoutant des bancs pour les jeunes et moins jeunes...) ainsi que sur le développement durable et l'environnement.

GIRODET

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

DAVID TORREGANO

2, PLACE GIRODET - 45200 MONTARGIS
TÉL. : 02 38 85 33 95 - E-MAIL : INFO@BOUCHERIEGIRODET.FR

Vous avez un projet immobilier ?
Je suis à **VOTRE ÉCOUTE** pour le concrétiser !

SAVI
IMMOBILIER

Sandrine GARCIA
Conseillère en Immobilier
Contactez-moi 06 47 84 98 62
sandrine-garcia@savi-immobilier.fr
ACHAT
VENTE
INVESTISSEMENT

SAVI Immobilier - Pl des Églises - Ferrières-en-Gâtinais



Informations municipales

L'ÉCOLE

Tél : 02 38 85 84 28

Le comité des parents

Ont été (ré)élus pour 2020/2021

Mme Finet Emmanuelle, Mme Houteer Lucile, Mme Huguet Stéphanie, Mme Maslard Gaelle, Mme Rolland Fabienne, M. Cleret Benjamin, M. Lasne Julien, M. Picard Loïc.



Effectif et organisation pédagogique pour 2020-2021 : 86 élèves pour 4 classes.

Mme FOUQUEREAU Emilie est la directrice de l'école.



Marie



Nadia



Emilie



Emilie

Nadia PASQUAZZO

PS : 10

MS : 16

Total : 26 élèves

Marie DURAND-CHABERT et Mme RATON les lundis

GS : 7

CP : 12

Total : 19 élèves

Émilie FOUQUEREAU et Mme BRIARD les Jeudis

CE1 : 3

CM1 : 17

Total : 20 élèves

Émilie VALOY

CE2 : 11

CM2 : 10

Total : 21 élèves

L'emploi du temps scolaire obligatoire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et projet d'école

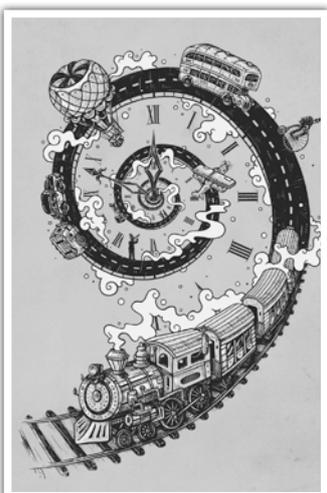
Les APC s'ajoutent aux 24h hebdomadaires d'enseignement sous la responsabilité des enseignantes.

Elles se déroulent cette année sur la pause méridienne de 11h30 à 12h (élèves de MS à CP) et de 12h45 à 13h15 (élèves de CE1 à CM2) pour travailler avec les élèves qui présentent des fragilités, en leur apportant une aide dans leurs apprentissages, dans leur travail personnel et la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

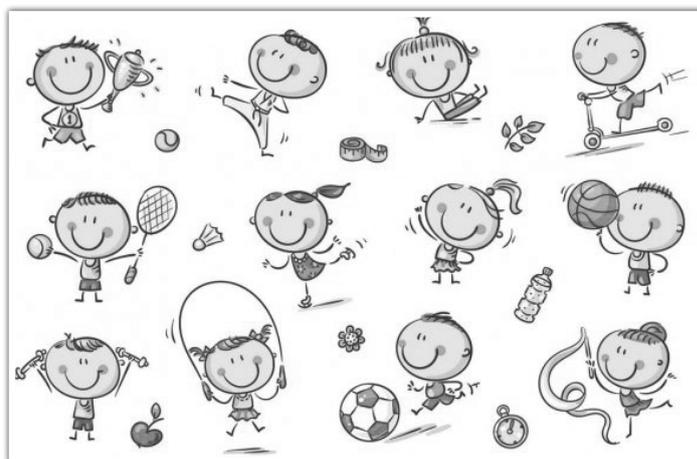
Le projet d'école porte cette année sur le thème « Voyage dans le temps ».

Initié l'an dernier, le blog Benelylu, dont le but est de maintenir un lien avec les familles, a été de nouveau mis en service dès la rentrée des vacances d'octobre.

Cette année, il n'y aura pas de classe découverte pour les élèves de CM1/CM2 : les contraintes personnelles des enseignantes ne permettent pas un accompagnement à la semaine. Une sortie en fin d'année est envisagée à Guédelon.



Les activités sportives :



Des activités sportives étaient prévues pour cette année scolaire mais la COVID en a décidé autrement :

- **Activités aquatiques** les lundi et jeudi de 10h20 à 11h, à la piscine de Châlette / Loing. CE2/ CM2 : du 12 octobre au 27 novembre 2020 des séances ont dues être annulées. CE1/CM1 : du 15 mars au 15 avril 2021.
- **Escrime** à la salle de la clairière pour les élèves de CE1/CM1 et CE2/CM2, les mardis de décembre à mars. Mais activité annulée à cause de la crise sanitaire COVID-19.
- **Basket** pour les élèves de GS/CP et de CE2/CM2 du 29 mars au 3 juillet, les jeudis après-midi.
- **Echecs** pour les élèves de GS/CP et CE1/CM1, du 29 mars au 3 juillet, les mardis matin ou après-midi.



Les inscriptions

Pour les petits qui fréquenteront l'école pour la première fois : se présenter à la Mairie puis à l'École dès le mois de mai, muni du livret de famille et du carnet de santé.

Pour les élèves ayant déjà fréquenté une école : se présenter avec les mêmes documents que précédemment avec en plus le certificat de radiation de l'école d'origine.



Ils sont arrivés



Ils vont partir

La restauration scolaire

Tél : 02 38 93 95 73

Elle fonctionne tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire avec 2 services. Les inscriptions se font en mairie.

Les paiements s'effectuent également en mairie en fin de mois.

Tarifs 2020-2021, le prix du repas :

- 2,90 € pour un QF inférieur à 1 300 €

- 4,40 € pour un QF supérieur à 1 300 €

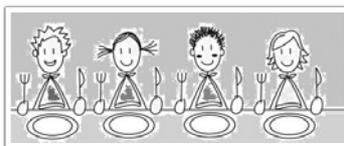
Les repas sont livrés en liaison froide par la société **API Restauration de Pithiviers**. Ce depuis quelques années, nous avons de bons retours qualitatifs, quantitatifs et moins de déchets. Actuellement nous avons déjà 18 % de BIO dans les menus à la semaine, il est noté que d'ici 2022 il y aura obligation de 20% de BIO.

Vous pouvez consulter les menus sur les tableaux d'affichage de l'école ainsi que sur le site Internet de la commune comme sur Panneau Pocket.

- 1^{er} groupe surveillé par Valérie BERNU (CE et CM) de 11h40 à 12h20 puis récréation de 12h20 à 13h20.

- 2^{ème} groupe surveillé par Laurence POINTEAU (PS, MS, GS, CP) de 12h30 à 12h50 en relais par Prescilla FIEL et Nathalie VILLAINÉ au sein du restaurant scolaire jusqu'à 13h20.

Tout est mis en œuvre par la municipalité pour le respect des règles sanitaires liées à la COVID19.



Accueil périscolaire du matin et du soir



L'accueil périscolaire du matin est assuré par Laurence POINTEAU de 7h30 à 8h20. Les parents rentrent par le portail coté terrain de tennis.

L'accueil périscolaire du soir est assuré par Nathalie VILLAINÉ de 16h30 à 18h15 (heure limite à ne pas dépasser)

Les parents récupèrent leurs enfants par le portail situé sur la rue des écoles coté maternelle.

En prévention de la COVID-19, les familles doivent respecter les gestes barrières, le port du masque et la distanciation physique. Tarif 2020/2021 : 1.90 € par enfant (pour le 1^{er} et 2^{ème}) et la gratuité à partir du 3^{ème} enfant. Les tickets sont de couleur verte.

ENFANCE/PETITE ENFANCE/JEUNES



• Les enfants de 0 à 6 ans

Les années précédentes la commune offrait un spectacle de Noël à l'ensemble des enfants de la commune.

Du fait de la crise sanitaire nous n'avons pas pu envisager un spectacle rassemblant autant de personnes que d'habitude dans la salle de la Clairière. La municipalité a donc organisé un Noël en plein air sous le préau face à la mairie, le dimanche 13 décembre 2020. Grâce à la commission « population », une distribution de cadeaux aux petits Paucourtois de 6 ans et moins a pu être organisée avec la présence du Père Noël. La COVID-19 nous a fait innover pour un Noël en plein air avec les règles sanitaires respectées. Les enfants étaient très contents et les parents ravis de ce bel après-midi. Un grand merci au Père Noël d'avoir fait une halte dans notre belle petite clairière

• Les enfants de l'école



Pour les plus grands et tous les enfants scolarisés à l'école de Paucourt, une distribution de friandises a été organisée le 18 décembre 2020 avant les vacances de Noël par trois mères Noël de la commission « population ».

• Les enfants des classes élémentaires CE /CM

La municipalité a offert un abonnement au magazine PETIT GIBUS.

Pour l'année scolaire 2020/2021, les trois magazines à paraître sont consacrés aux thèmes suivants :

« **Santé et hygiène de vie !** » - novembre 2020

« **A la découverte de ma commune et de mon intercommunalité** » - février 2021

« **Mon environnement : j'y tiens !** » - mai 2021

• Information pour les ados

YEPS : aide pour les 15 et 25 ans

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous résidez en Région Centre Val de Loire : YEP'S est fait pour vous ! (<https://www.yeps.fr>) Destinée à tous les jeunes de 15 à 25 ans (qu'ils soient étudiants, lycéens, apprentis, en recherche d'emploi, ou autres), résidents en région Centre-Val de Loire, YEPS est une plateforme qui centralise toutes les aides possibles de la Région, les offres, les bons plans, les réductions et partenaires disponibles près de chez vous. (aide pour l'achat d'un ordinateur, aide aux transports, culture...).





Informations municipales

• La MDJ pour les 12-25 ans Montargis



La maison des jeunes est un espace ouvert aux jeunes dès la 6^{ème} (11 ans) jusqu'à 25 ans. C'est un lieu d'échanges, de discussions et de rencontres avec des activités, des sorties. Elle accueille les jeunes de manière à ce qu'ils « s'approprient » le lieu, dans le respect du règlement intérieur, du public et des animateurs. La structure est composée de deux espaces qui se font face. Un espace numérique (9 postes informatiques) et un espace jeux avec billard, baby-foot, tennis de table, ps4, jeux de société, etc...

Le règlement de la cotisation annuelle est de 5€ pour les Montargois / 10 € pour les hors commune.

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h en période scolaire et du lundi au vendredi de 14h à 19h pendant les vacances scolaires.

Le point information 12-25 ans : Un espace CV, lettre de motivation, recherche d'emploi/stage... Accès à Internet : recherches, loisirs, messagerie.... (Temps de consultation en fonction de l'affluence :

1heure maximum) – Aide aux devoirs

MDJ Bike=Atelier réparation de vélo le mercredi et samedi sur rendez-vous.

Renseignements sur place (9bis rue du Bon Guillaume à Montargis) ou mdj@montargis.fr www.http://mdj.montargis.fr



Le CIO est un service public du ministère de l'éducation nationale

Les consultations y sont gratuites et ouvertes à tous. Vous pouvez y rencontrer des psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN EDCO) et y consulter une abondante documentation sur les études et les professions.

25 rue Jean Jaurès, 2^e étage, 45200 Montargis tél :02 38 83 49 86 ce.ciomontargis@ac-orleans-tours.fr

www.acorleanstours.fr/orientation/les_services_dinformation_et_dorientation/centres_dinformation_et_dorientation/cio_de_montargis/

LES COMMERÇANTS QUI INTERVIENNENT SUR LA COMMUNE

COMMERÇANTS					
Mme LEROY Carole 06.03.65.71.77	LOS NINOS	Paëlla	Sous le préau face à la MAIRIE	1 ^{er} dimanche de chaque mois	11h-14h
M. PLANÇON Rémy remy-s-cooking.fr 06.87.29.21.75	RÉMY'S COOKING	Burgers	Parking de la MAIRIE	Jeudi soir. Semaine paire 1 semaine sur 2	18h-21h
Mme DROUET Sandrine 30 rue du Lavoir 45490 Préfontaines 06.32.08.31.97	LE POTAGER DES FONTAINES	Légumes frais	Place de L'ÉGLISE	Jeudi après-midi	De 16h à 17h
POISSONNERIE FLEUREAU Antoine 06.72.23.55.10	POISSONNERIE FLEUREAU	Poisson	Passage sur la commune	Mardi après-midi	16h30-17h (il faut appeler sur le numéro au moins la veille)
Boulangerie de Nargis 09 71 20 35 68	LA ROSE DES SABLES	Boulangerie	Face à la Mairie	Tous jours sauf le lundi	De 10h à 11h
La Petite Remorque 06 36 47 16 76		Panninis, Crêpes Gauffres	Face à la Mairie	Tous les lundis	de 11h à 18h (horaire du couvre-feu)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vice - Présidente, Christèle VAILLANT

Les membres sont Muriel PARASKIOVA-ANTONINI, Françoise CONDY, Michèle DUCERF, Véronique GIRAULT, Lucile HOUTEER, Serge JOUDRIER, Simone LAPEYRADE, Jean-Claude MARTEAU, Guy MOREAU, Annick PAROUX, Virginie POTTIER et Nathalie TALENS.

Le CCAS a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, d'aide aux Paucourtois en difficulté qu'elle soit passagère ou non. Il peut :

- **Aider** dans vos démarches administratives
- **Attribuer** des aides financières en nature ou sous forme de prêt (ex : aide de paiement sur une facture EDF, EAU, Gaz ...cantine, bon alimentaire...) après examen du dossier avec les membres de la commission.

- **Informier** sur les services d'aide aux familles, les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Pour toutes ces démarches, prenez rendez-vous à la Mairie. Par ailleurs, chaque année, le CCAS organise un repas pour nos seniors ainsi qu'une distribution de colis de Noël. Mais 2020 en a été autrement





Repas des séniors de fin d'année



Nous n'avons pas pu organiser de repas en 2020 à cause des mesures liées à la COVID 19. Nous avons distribué, la semaine de Noël, un repas sous forme de colis, aux personnes qui s'étaient inscrites. Les colis ont été confectionnés par

M. NOIRAULT Sylvain du restaurant des Sablières.

Pour 2021, nous vous donnerons des informations selon les directives ministérielles découlant de cette crise sanitaire.

QUELQUES ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

- **Assistante Maternelle, garde d'enfants** : Corinne Lequatre,
135 Allée de l'Ancien Pressoir, 45200, Paucourt **06 75 82 21 40**
- **ORPADAM-CLIC** (25, rue du Faubourg de la chaussée à Montargis) **02 38 85 85 33**
Centre local d'information et de coordination pour les séniors. Il propose une démarche gratuite à domicile pour évaluer les besoins, guider et orienter les familles et coordonner les interventions à domicile.
- **Service Social Carsat Centre Val de Loire** **02 34 05 90 10**
- **Maison du Département** (32 rue du Faubourg de la chaussée à Montargis)..... **02 38 87 65 65**
Pour toutes informations ou besoin d'une assistante sociale
- **PIMMS** (Espace Multi-Services de l'AME - 26 rue de la Pontonnerie 45200 Montargis)..... **02 38 07 30 72**
Accueil gratuit et sans rendez-vous Faciliter l'accès aux services publics ; expliquer les courriers, les formulaires et les services ; orienter vers le bon service et le bon interlocuteur en fonction de la situation ; aider à remplir les dossiers et formulaires administratifs ou à rédiger les courriers administratifs ; accéder à un espace informatique pour les démarches administratives et conseiller pour faire des économies d'énergie. Aide également dans la recherche d'emploi.
- **Mille Sourires** (8 rue de Crowborough app 85, 45200 Montargis)..... **02 38 87 85 31**
Don de matériel de puériculture aux familles en difficultés orientées par les partenaires sociaux. ; cours de français, soutien scolaire, événements ponctuels comme la chasse aux œufs de Montargis, la fête de la Chaussée, le Noël des enfants...
Un atelier de réparation de vélos où vous pouvez donner, réparer ou acheter à bas prix un vélo.
Accueil en urgence des femmes victimes de violences.
- **ADAPAGE** (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées)..... **02 38 95 08 30**
- **ADMR** (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées)..... **02 38 85 42 49**
- **DOMUS VIE DOMICILE** (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées) **02 22 54 23 03**
- **Seniors & Handicap** (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées) **02 38 85 54 11 ou 06 63 54 32 80**
- **Centre de planification et d'éducation familiale**
(Espace Multi-Services de l'AME 26 rue de la Pontonnerie 45200 Montargis)..... **02 38 93 03 84**
Lieu d'écoute et de consultation pour les femmes enceintes, jeunes mamans et parents aussi bien pour un questionnaire prénatal qu'un suivi médical de l'enfant de 0 à 6 ans.
- **Loiret Santé** : complémentaire santé pour les Loirétains..... **02 46 72 01 62**
Pour bénéficier de Loiret Santé, il faut : soit habiter le Loiret (résidence principale ou secondaire) – soit y être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral – et adhérer à l'association Actiom (la cotisation annuelle s'élève à 12 euros).
Une permanence est organisée à la Maison Départementale de Montargis.
- **Une épicerie solidaire Montargis** (Imanis) (s'adresser à la mairie de Paucourt)..... **02 38 85 40 16**
Proposition des produits alimentaires et d'hygiène de base à des prix réduits à toute personne résidant dans l'agglomération montargoise et dont les ressources ne permettent pas d'assurer cette charge vitale. Un dossier est à constituer.
- **L'Association Accueil Alzheimer Loiret** a pour mission d'offrir des lieux d'accueil non médicalisés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
Les accueils de jour se veulent une alternative permettant aux familles de garder leurs proches à domicile le plus longtemps possible, un soutien afin d'éviter l'épuisement dû à la vie au quotidien avec une personne désorientée, une aide au malade en lui permettant de retrouver ou maintenir une vie sociale, une aide aux familles par un espace d'échanges de communication et de soutien mutuel, une étape afin de préparer une entrée éventuelle en institution.
Accueil de jour de l'AME sur rendez-vous, le jeudi de 10h à 17 h à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy
(25 quai du port, 45120 – CEPOY)..... **02 38 95 35 44 ou 06 30 26 37 34**
- **Accueil de jour Alzheimer** maison de retraite de Montargis 13, rue du Pont Saint-Roch..... **02 38 95 93 99**



INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS

Merci de ne pas oublier de vous inscrire sur le registre nominatif des Paucourtois de plus de 65 ans par le biais du formulaire d'inscription « plan canicule et grand froid », qui vous a été distribué début octobre dans le bulletin de la commune. Ce registre est utile lors d'un lancement de plan d'alerte et d'urgence, prévu par la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 – art.1 du JORF du 1^{er} juillet 2004. Ce bulletin est disponible en mairie.

Nous sommes dans l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes concernées par le plan d'alerte et d'urgence en raison de leur âge ou de leur état de santé. L'inscription à ce registre s'inscrit dans une démarche volontaire. Ce registre sera établi en respectant le règlement général sur la protection des données (RGPD) et nous communiquerons cette liste à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

CANICULE ET SALLE RAFRAICHIE

La petite salle de la Salle de la Clairière est maintenant climatisée. En période de canicule, lorsque la température dépasse les 30°, elle sera ouverte à toute personne qui en ressentira le besoin, notamment les personnes de plus de 65 ans.

SNU : SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (<https://www.snu.gouv.fr>)

Le SNU s'adresse à tous les jeunes français (garçons et filles) entre 15 et 18 ans. Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- Faire vivre les valeurs républicaines
 - Renforcer la cohésion nationale
 - Développer une culture de l'engagement
 - Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU se compose de :

1. Un séjour de cohésion de 15 jours en internat dans un autre département
2. Une mission d'intérêt général d'au minimum 84 heures (en une ou plusieurs fois) près de chez soi dans l'année qui suit le séjour de cohésion
3. Une phase d'engagement volontaire d'au moins trois mois en France ou dans le monde entre 16 et 25 ans

Les missions et la phase d'engagement peuvent se dérouler au sein des collectivités territoriales, des services de l'état, des forces de police ou militaires, des organismes du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).



**TRAITEUR
RESTAURANT**
Les Sablières

Bar - Tabac - Journaux
Ouvert du lundi au vendredi

45210 PUY-LA-LAUDE - Tél : 02 38 98 74 07



**CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- EN CAS D'URGENCE, **APPELEZ LE 15**
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

Ministère des Solidarités et de la Santé




TAXI PATRICK
82 rue du 8 mai 45120 Corquilleroy

TRANSPORTS
Gare - Aéroport - Petits colis
Toutes distances 24h/24 - 7j/7

06 30 09 31 24

Commune de stationnement : 45200 Paucourt



LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PAUCOURT

- Commission Intercommunalité : *Guy Moreau*
- Commission des Finances : *Muriel Paraskiova*
- Commission des travaux : *Jean Luc Bremont*
- Commission Urbanisme et foncier : *Alain Fort*
- Commission Habitat : *François Saillard*
- Commission Développement économique : *Gérard Lorentz*
- Commission des affaires culturelles : *Sébastien Orus Plana*
- Commission des affaires sociales et santé : *Christèle Vaillant*



- Commission Mobilités : *François Saillard*
- Commission Tourisme : *Guy Moreau*
- Commission Emploi Formation Numérique : *Guy Moreau*
- Commission Environnement, Transition Écologique et Énergétique : *Benjamin Cleret*
- Commission des Sports : *Muriel Paraskiova*
- Commission Ruralité et Equilibre territorial : *Gérard Lorentz*

CAMPUS CONNECTÉ



L'Agglomération Montargoise s'est portée candidate à l'appel à projets « Campus Connecté », lancé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires. En partenariat avec l'Université de Tours comme université de proximité, un dossier de candidature a été déposé le 27 janvier 2021. Celle-ci sera étudiée par un « jury d'experts ». La décision est attendue pour fin mars 2021.

La qualité du dossier présenté ainsi que la certitude de pouvoir tenir les engagements qui y sont inscrits, laissent présager une issue favorable. **Le Campus Connecté de l'Agglomération Montargoise ouvrira donc sans aucun doute ses portes à la rentrée prochaine (septembre 2021)**, dans l'enceinte du Lycée St Louis à Montargis, avant de prendre sa place définitive au sein d'un pôle dédié aux formations, dans le futur quartier Gudin au cœur de la ville centre du territoire en 2025.

Les lycéens préparant actuellement leurs orientations post-baccalauréat (notamment via Parcoursup) peuvent dès à présent choisir une formation initialement écartée, pensant que le présentiel était la seule solution. Le Campus Connecté de l'Agglomération Montargoise n'apparaîtra pas sur Parcoursup mais **les futurs étudiants doivent savoir que, si la formation choisie est bien proposée en distanciel dans l'une des Universités de leur choix, où qu'elle soit située, ils pourront bénéficier de ce nouveau Campus Connecté pour y accéder !**

LA MAISON DE LA FORÊT



La Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise propose de nombreuses activités (sur réservation).

• Artistes dans la forêt.

En forêt de Montargis, des sculpteurs et plasticiens réaliseront des œuvres sur le thème du ciel. Pour les enfants, un jeu de piste est proposé. Retrouvez les trente sculptures présentes en forêt !

• Animations (uniquement sur réservation)

Très prochainement « LA TOILE ÉTOILÉE » - exposition interactive. Cette exposition, est constituée d'une dizaine de panneaux et d'objets muséographiques à manipuler, pour découvrir l'immensité du ciel : étoiles, planètes, trous noirs... Une exposition conçue par la Maison de la Forêt avec le concours de l'Observatoire de la Côte d'Azur pour s'émerveiller et découvrir le ciel. Du 15 novembre 2020 au 30 juin 2021.

Tarifs : activités 5€, Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans. Réservation par téléphone au 02 38 98 17 59 ou par mail : maisondelaforet@agglo-montargoise.fr

En raison du covid-19, l'accueil du public se fait conformément aux mesures sanitaires en vigueur.



ACTUALITÉ DU SMIRTOM

La commune de Paucourt est représentée au sein du SMIRTOM par François Saillard (titulaire) et Guy Moreau (suppléant).

Lors de son conseil syndical du 15 décembre, le SMIRTOM a pris les décisions suivantes :

- De manière à obtenir une baisse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qu'il supporte, le Smirtom était dans l'obligation de procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité du four d'incinération des ordures ménagères. **L'engagement de ces travaux a donné lieu à une négociation avec le délégataire qui permet un financement pérenne, l'augmentation du taux d'efficacité énergétique à 65% et une baisse de la TGAP qui sera demandée dans les années futures.**
- Ainsi ces travaux permettent une augmentation de la production d'énergie qui permet d'alimenter le réseau de chauffage du CHAM et qui permettra d'alimenter le réseau de chauffage des logements sociaux sur la commune de Montargis.



- Le four dispose d'une capacité d'incinération de 20000 tonnes. **Le calendrier de collecte est disponible à l'adresse suivante : <http://commune-paucourt.fr/index.php/proprete-et-dechets/> La collecte des Ordures Ménagères a lieu jeudi soir et la Collecte Sélective le vendredi soir semaine impaire.**

Attention ! : un jour férié, précédant le ramassage dans la semaine, repousse la collecte au jour suivant.

Le verre : les containers se trouvent sur le parking de l'église. Tous les utilisateurs doivent faire un effort pour maintenir le site propre.

Déchetterie d'Amilly :

Horaires d'ouverture : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 du lundi au samedi. Les Paucourtois disposent là d'une déchetterie proche qui accepte végétaux, encombrants y compris appareils ménagers, ferrailles, bois, cartons, emballages, verres, piles, batteries, mais pas les ordures ménagères (ramassage aux portes à porte). Les gravats, quant à eux, sont acceptés aux déchetteries de Dordives et de Corquilleroy.

POLICE INTER COMMUNALE ET GENDARMERIE

Placée sous l'autorité directe des Maires, la Police Intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le Maire de chaque Commune est responsable. Elle veille sur le territoire des Communes de l'agglomération au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

Les maires gardent leurs pouvoirs de police, les agents étant sous leur autorité lorsqu'ils sont sur leur territoire communal.

Les missions principales :

- Surveillance de la commune en journée et quelquefois en soirée.
- Constatation des infractions au stationnement et au Code de la route.
- Traitement des interventions (accidents, différends entre voisins, etc)
- Constatation des anomalies relatives à l'urbanisme, publicités, insalubrité, etc.
- Sécurisation des sorties des écoles, des manifestations culturelles et sportives.
- Animaux en divagations, et gestion des chiens catégorisés.

Opération Tranquillité Vacances

Lors de vos absences (vacances, week-end prolongé) vous pouvez demander une surveillance de votre habitation.

Elle sera effectuée par la police intercommunale et par la gendarmerie.

Les fiches de demande individuelle de surveillance sont à retirer en Mairie.

Le service de la Police Intercommunale est situé 11 ter Avenue du Château 45120 Cepoy

Tél : 02.38.28.00.17

Mail police.intercommunale@agglo-montargoise.fr

Les horaires sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 3 Mai, du lundi au vendredi de 8h à 21h du 1^{er} juin au 30 septembre

Pour toutes urgences en dehors de ces heures, il est recommandé de composer le 17 ou 112.

Rappel : Brigade de Gendarmerie : Tél. : 02.38.96.36.80

LES TRANSPORTS AVEC AMELYS

Ramassage scolaire

En direction du Lycée en forêt et du collège du Grand Clos, en période scolaire :



- * le bus de la ligne 10 passe à Paucourt entre 7h17 (La Motte) et 7h26 (Romainville). Il arrive au Lycée en Forêt à 7h31 et poursuit sa route jusqu'à Mirabeau (7h40).
- * le bus de la ligne 20 passe à Paucourt entre 7h43 (La Motte) et 7h52 (Romainville). Il arrive au Lycée en Forêt à 7h57 et au collège du Grand Clos à 8h04.

De retour du collège du grand Clos et du Lycée en Forêt :

- * les lundi, mardi, jeudi, et vendredi, départ du Collège du Grand Clos à 17h05, passage au Lycée en Forêt à 17h15, arrivée à Paucourt entre 17h20 et 17h30 (**NB : ce bus n'est pas ouvert aux lycéens du Lycée en Forêt titulaires de la carte TAM TAM**).
- * les lundi, mardi, jeudi et vendredi, départ du Lycée en Forêt à 18h, arrivée à Paucourt entre 18h10 et 18h20.
- * le mercredi, départ du Grand Clos à 12h25, passage au Lycée en Forêt à 12h35, arrivée à Paucourt entre 12h40 et 12h50.



Le transport à la demande

Le réseau AMELYS vous propose de compléter l'offre des lignes régulières avec des trajets déclenchés à votre demande ! Le mode d'emploi est simple :



Réservez

au 02 38 852 853 au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h30.



Confirmez

Le service client vous confirme votre réservation.



Voyager

Rendez-vous au point d'arrêt 5 minutes avant l'heure définie.

La location de vélos à assistance électrique

Les vélos à assistance électrique du réseau amelys sont à votre disposition en location courte et longue durée.

Location courte durée : 8 €*pour 1 vélo, 12 €*pour 2 vélos, pendant 24 heures consécutives, antivol et chargeur inclus. La location se fait à la Boutique AMELYS, Place Mirabeau

Location longue durée : 120 euros pour 6 mois, 215 euros pour 12 mois.

Les vélos sont équipés d'un port USB pour recharger votre mobile, et d'une autonomie de charge allant jusqu'à 50 km !

Le Vélo Park

Le VéloPark est un espace de stationnement pour les vélos qui se trouvent à proximité immédiate de la Gare SNCF de Montargis et des lignes de bus du réseau Amelys.

Il est équipé:

- d'une station réparation avec des outils à disposition
- des casiers sécurisés (pour garder les affaires comme le casque de vélo) équipés d'une prise de courant pour recharger les batteries des vélos électriques

Comment accéder au VéloPark ?

Pour accéder au VéloPark, vous devez posséder une carte nominative Amelys. Si vous n'en avez pas, rendez-vous à l'agence Amelys, place Mirabeau. Merci de venir avec une photo.

Si vous en posséder une, l'hôtesse rechargera l'abonnement annuel sur votre carte.

Pour les abonnés VéloLoc, l'abonnement est gratuit jusqu'à la fin de leur location du vélo longue durée. Pour les autres clients, l'abonnement coûte 30€.





LA PAROISSE DE PAUCOURT

Dans notre église située au cœur de notre village, des célébrations ont lieu les 5^{ème} Dimanche de chaque mois.

Nous avons aussi des célébrations aux temps des Rameaux, de la Toussaint et de Noël.

L'équipe paroissiale sera heureuse de vous accueillir parmi elle si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement, écoute, rencontre... Chaque mois vous trouverez les informations sur les paroisses du Montargois dans le panneau d'affichage situé devant l'église.

Mme TALENS Nathalie 02 38 98 05 39 / 06 33 25 73 82

M. et Mme CŒUR Jean-Paul et Françoise 02 38 85 75 62 / 06 74 04 60 63

Mme Elisabeth HARDRE 02 38 98 49 65 / 06 32 68 97 34

Mme PILLARD Monique 06 73 64 01 49

M. et Mme VAILLANT Bruno et Christèle 02 38 98 81 17 / 06 89 37 93 52



Pour tous renseignements supplémentaires :

Presbytère de Montargis-22 rue Triqueti- 45200 Montargis

Tél : 02 38 85 27 43

Adresse mail : paroisse.montargis@gmail.com

Site : eglise-montargis.fr où vous trouverez de nombreuses informations sur la vie chrétienne de notre agglomération.

Facebook : <https://www.facebook.com/ParoissedeMontargis> (retrouvez la messe du dimanche en direct)

L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale des Parents d'élèves est une association regroupant les parents d'élèves bénévoles qui souhaitent donner de leur temps pour le plaisir des enfants.

L'Amicale a pour objectif d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds. Ainsi les bénéfices réalisés permettent d'alimenter la coopérative scolaire et de procéder à l'achat de matériel et jeux d'extérieur.

Malheureusement, en 2020, la majeure partie de ces manifestations n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Depuis septembre, nous avons pu mettre en place une vente de chocolats pour Noël mais aussi la vente des créations réalisées par les enfants avec l'aide des enseignantes.

Pour l'année 2021 nous espérons pouvoir maintenir les événements chers aux enfants tels que la chasse à l'œuf et la kermesse. Nous ne manquerons pas de vous informer des prochaines manifestations.

Pour rappel le soutien de l'Amicale permet à ce jour d'assurer la gratuité ou de limiter le coût des sorties dont bénéficient les enfants. Nous avons besoin d'aide régulière ou ponctuelle, n'hésitez pas à nous faire signe ou nous contacter par mail : ape.paucourt@hotmail.com.

Bureau 2020-2021 :

Présidente : Maëlle JOUANNIN

Secrétaire : Eva MARTINEZ

Trésorière : Virginie PERDU

Membres actifs : Mme SZAFRAN, Mme LARCHERON, Mme SANSON, Mme JEAN BAPTISTE, Mme ZACKIEWICH, Mme BOURSIER, Mr ARNOUX, Mr AUBEL, Mme POUTRAIN et leurs conjoints.

ASSOCIATION TREIZE À LA DOUZAINÉ

Comme pour beaucoup d'associations, l'activité pour l'année 2020 a été très réduite. Nous avons fait les répétitions jusqu'au 15 mars. Après le confinement et les congés d'été, nous avons repris nos activités en septembre mais depuis le début du mois d'octobre tout a été arrêté.

Nous espérons recommencer les répétitions à la fin du printemps ou au plus tard en septembre, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Président Guy Moreau, secrétaire, Serge Joudrier trésorière Françoise Delandre. Les répétitions sont orchestrées par Sandrine Manteau (Mme Sacha)

Tél. : 02 38 93 65 27



APAM - ASSOCIATION PAUCOURTOISE D'ACTIVITES MUSICALES



Nos actions sont diversifiées, soutenant une approche ludique des activités culturelles : musique, chant, détente, remise en forme. Depuis plus de 40 ans, notre objectif est de faire découvrir et pratiquer un loisir dans une ambiance conviviale, près de chez vous, et de participer à l'animation de la commune.

L'année dernière a été difficile pour tous du fait de la pandémie. Nous avons suspendu toute activité en mars comme la plupart des associations, espérant que les manifestations initialement programmées en 2020 puissent être reportées dès que possible. Dès septembre 2020, l'APAM a invité les adhérents à reprendre les activités. Le Conseil d'Administration de l'APAM a offert un report de cotisation aux inscrits, pénalisés lors de la saison précédente, le confinement ayant amputé les mois printaniers. La rentrée 2020-2021 s'est déroulée avec un strict respect des mesures barrières : tenue d'un registre des présences, mise en place d'un protocole sanitaire, respect du nombre de participants...

La situation sanitaire impose à tous de prendre des mesures exceptionnelles, et de s'adapter. Aux premiers jours de novembre, pour le deuxième confinement, chacun a étudié une solution afin de garder le contact : en misant sur les réseaux sociaux, visio, mail, téléphone... Ainsi certains cours ont pu être dispensés. Encourageant les professeurs à télétravailler, même si l'échange n'est pas similaire, l'association a pu poursuivre son exercice. Merci aux personnes qui ont franchi le pas malgré les contraintes, permettant de ce fait le maintien d'une dynamique associative. Seule l'assemblée générale de l'exercice 2020 a été reportée. Comme tous, nous vivons au rythme des recommandations et protocoles sanitaires, et espérons une reprise complète des activités associatives avec un retour à la normale.

Les activités :

Piano, batterie, chœur « Selva Cantabile », jeux d'aiguilles, atelier photo, gymnastique d'entretien, session d'arts plastiques... Une séance d'essai est offerte.

Les cours s'arrêtent durant les vacances, hormis l'activité « arts plastiques » proposée durant les congés scolaires, aux plus jeunes à partir de 7 ans. Une première séance a pu être assurée fin octobre 2020, lors des vacances de Toussaint, en toute sécurité juste avant le rétablissement du confinement. La session de décembre s'est vue annulée, reportée à de prochaines vacances, dans la mesure du possible.

Les « pratiques instrumentales » sont dispensées à l'école, en cours individuel. La formation musicale est intégrée au cours d'instrument. Des cours à distance ont été proposés en 2020. Les professeurs peuvent être contactés par mail, pour échanger partitions ou conseils.



La « gymnastique volontaire » se déroule dans la salle de la clairière (ERP, donc règlementée) ; ce rendez-vous hebdomadaire

est organisé en visio depuis novembre, pour pratiquer à domicile, et garder le contact.

Les ateliers « Paucourt Photo » échangent via les réseaux sociaux, permettant de proposer des thèmes, des ateliers et poster des images, prises de vues en extérieur (selon situation sanitaire et météo).



Tout en gardant les distances, les adeptes des rencontres du mardi après-midi pour les « jeux d'aiguilles » communiquent pour avancer sur leurs nombreux ouvrages.

La pratique du chant collectif est particulièrement impactée par le risque de contamination, le chœur « Selva Cantabile » doit inventer des formules différentes, adaptées au fur à mesure de l'évolution sanitaire. Travail personnel, écoute... en attendant des jours meilleurs, l'imagination est au rendez-vous !



La vie de l'APAM :



La vie associative : c'est découvrir, participer, échanger, en respectant les contraintes générales et les règles relatives aux rassemblements, réunions ou activités. Les événements de

2020 ont nécessité l'écriture d'un protocole sanitaire ad hoc, et le règlement intérieur de l'APAM a été revu en conséquence.

Tout est fait pour maintenir les liens, la vie associative, et les postes de vos animateurs.

L'assemblée générale de l'APAM, reportée en 2021, invite chacun à participer à la vie de l'association ; vous êtes les bienvenus, nous ne pouvons rien faire sans vous !

A la rentrée de septembre 2020, l'association a souhaité proposer aux jeunes une activité ludique et artistique, en organisant une occupation créative durant leurs vacances scolaires, sur inscription. Ces sessions d'arts plastiques sont animées par une professionnelle, durant deux après-midis d'une semaine des vacances (lundi et mardi, de 14 h à 17 h, salle de la clairière). Nous désirons poursuivre ces séances. L'activité n'est possible que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Vous pouvez suivre la vie associative sur le site de la commune.

Nos projets – selon l'évolution sanitaire :

Jean Christophe Cholet en concert - Jazz : 17 avril 2021, 20 h 30, salle de la Clairière - si autorisation - entrée 12 €, tarif réduit 10 € - sur réservation au 06 89 95 83 79 – respect des gestes barrières .

En gestation : l'équipe de « Paucourt Photo » travaille sur une future exposition...

apam.paucourt@gmail.com

06 89 95 83 79 et/ou 02 38 93 41 71

Présidente de l'APAM : Mme Simone LAPEYRADE

Tarifs disponibles sur demande et sur le site de la commune.

<http://commune-paucourt.fr/index.php/association-paucourtoise-dactivites-musicales/>



SPORTS ET LOISIRS PAUCOURT

2020 aura été une année « noire » pour le sport en général...Qu'en sera t il de 2021 ?

Toutes les rencontres de la saison 2019-2020 n'avaient déjà pas pu être jouées.

Pour la saison 2020-2021, nous avons disputé 6 matchs, 4 en championnat et 2 en coupe. Le dernier ayant eu lieu le 25 octobre. Depuis, plus rien et à ce jour, il est difficile de dire quand la saison reprendra et sous quelle forme. Il y a tellement de matchs non joués qu'il est impossible de terminer le championnat au mois de juin.

Comme je vous l'avais annoncé dans le dernier bulletin, nous avons été contraints de jouer sur un terrain à Montargis. Notre terrain d'honneur n'étant pas utilisable en raison de la sécheresse et d'un système d'arrosage défaillant.

Comme si cela ne suffisait pas, notre terrain d'entraînement a été saccagé par les sangliers, le rendant en grande partie inutilisable. Même si nous traversons une période compliquée, il faut croire que nous retrouverons prochainement notre vie d'avant et avec elle la pratique de notre sport favori. Nous avons de bonnes raisons d'espérer.



Quelques bonnes nouvelles pour notre club :

- Nos terrains sont maintenant sécurisés, une enceinte électrifiée a été installée par notre équipe technique. Merci à eux. Elle devrait freiner l'ardeur des sangliers.
- Le terrain d'entraînement va être refait totalement au printemps. La mairie va faire en fonction de ses moyens pour réaliser au mieux cette opération. Je remercie, M.MOREAU, responsable des travaux, de m'avoir associé à ce projet.

Comme à l'habitude, je vais terminer ce bulletin pour adresser mes remerciements à nos partenaires financiers pour leur participation à notre traditionnel calendrier. N'hésitez pas à leur accorder votre confiance.

Un grand MERCI aux Paucourtois pour leur accueil et leur générosité. Certains se demandent sans doute : que font-ils de cet argent ?

Votre argent ne sert ni au financement d'un stage à la montagne de notre équipe, ni à l'organisation d'un voyage, ni à la rémunération des joueurs ou dirigeants puisque nous sommes tous bénévoles.

Le produit de la vente des calendriers est pour nous un complément nécessaire à la subvention de la commune et du département. Il nous sert à régler les frais de fonctionnement de la saison (arbitrage, engagement de l'équipe dans les divers compétitions, achat de matériel, équipement des joueurs etc....) Grâce à vous, nous allons prévoir le remplacement des filets du terrain d'entraînement lorsqu'il sera opérationnel et nous allons sans doute pouvoir financer et terminer la remise en état de l'arrosage automatique du terrain d'honneur.

Alain GUILLOT

Président du SL PAUCOURT

Pour tous renseignements adressez-vous à :

Stéphane BEAUMARIE, Secrétaire : Tél: 06 14 70 74 06

Alain GUILLOT, Président : Tél : 02 38 98 29 75, 06 70 01 43 07

JUDO CLUB PAUCOURTOIS JUDO - JUJITSU - TAÏSO

Pourquoi inscrire vos enfants au Judo ou au Jujitsu ? Pourquoi vous inscrire ?

POUR SE DEVELOPPER PHYSIQUEMENT

L'enfant en pratiquant le judo va surtout dans un premier temps développer ses capacités de motricité et de souplesse en multipliant des exercices ludiques de roulades et de déplacements en tout genre debout et au sol. Il rentrera très souvent fatigué (une bonne fatigue) car il se sera dépensé sans compter pendant 1h00. Le judo est un excellent sport pour canaliser les énergies débordantes de nos bambins.



POUR APPRENDRE A RESPECTER LES REGLES

Au cours des premiers entraînements, l'enfant va aussi découvrir les rituels que le professeur va imposer aux pratiquants. Le salut du tapis, l'interdiction formelle de marcher sur un tatami (tapis de judo) avec ses chaussures, le salut du début du cours au professeur et le salut de son partenaire d'entraînement avant chaque travail en binôme... Ces saluts symbolisent les marques de respect envers le lieu (le dojo et le tatami), le professeur et également le remerciement à son partenaire d'entraînement pour l'opposition qu'il va donner.

POUR APPRENDRE LA PERSEVERANCE

Après quelques mois de pratique régulière et assidue au cours, le jeune judoka sera soumis à un petit examen sur les connaissances qu'il a acquies et pourra ainsi troquer sa ceinture pour une ceinture

de grade supérieur. Ce moment important dans la vie du judoka permet de valoriser le travail fourni et de comprendre qu'il peut lui aussi prétendre à changer de ceinture lorsqu'il est régulier dans sa présence à l'entraînement et impliqué pendant les cours.

POUR APPRENDRE A GERER LE STRESS

Tous les jeunes judokas l'ont vécu... Cette petite sensation de stress qu'on rencontre lorsqu'on monte sur le tapis en compétition pour combattre contre un judoka qu'on ne connaît généralement pas. Cette sensation est accessible dès le plus jeune âge puisque nos bambins ont la chance de pouvoir s'affronter avec un arbitre toujours bienveillant dans les compétitions interclub où les débutants peuvent combattre deux ou trois fois pour les premières compétitions et très souvent repartir en arborant fièrement sa première médaille. Sur les premières compétitions, tous les enfants sont récompensés.

Parce qu'il s'agit d'un sport accessible et adapté à tous les gabarits, à tous les âges avec un équipement prêté par le Judo Club Paucourtois si besoin.

Les entraînements se déroulent généralement par catégorie d'âge. Les exercices sont adaptés aux poids et tailles de chacun et les rapprochements en groupes morphologiques permettent à tous les gabarits de s'exprimer.

Et le Taïso vous connaissez ?

C'est une activité ludique ouverte aux sportifs débutants ou confirmés.



JUDO CLUB PAUCOURTOIS JUDO - JUJITSU - TAÏSO (SUITE)

Travail de cardio, de renforcement musculaire général, de mobilisation articulaire, de coordination et d'étirements. (Gymnastique Japonaise Douce). Le Taïso est une méthode douce et complète de développement physique et mental accessible à tous.

N'hésitez pas à parler du Taïso autour de vous, Amis, Familles, Collègues de travail à venir s'essayer à cette pratique de Santé et de Bien-Etre.

Et pourquoi pas le JUJITSU ?

Le jujitsu est un art martial d'origine japonaise qui comprend des techniques de frappes comme en karaté, des techniques de projections et des techniques de soumissions telles que les étranglements et les clefs articulaires comme en judo ou en aikido. C'est donc un art généraliste et très complet, assimilé à la self défense.

**Possibilité d'une ou plusieurs séances d'essai !
Nos cours, nos horaires**

- **JUDO :** Mardi de 17h15 à 18h15
- **JUDO :** Mardi de 18h15 à 19h15
- **JUDO - JUJITSU :** Mardi de 19h15 à 20h15
- **JUJITSU :** Mardi de 20h15 à 21h15
- **TAISO :** Jeudi de 19h30 à 20h45

Tous nos cours sont garantis par Yoann TALENS, Diplômé d'Etat, 4^{ème} dan, vice-champion de France Jujitsu.

**Pour tout renseignement :
M. Charles TALENS : 07.72.50.48.67**

COMITE DES FETES

Après plus de 12 années d'existence, le Comité des Fêtes de Paucourt est en vitesse de croisière, sur de bons rails.

Une équipe soudée, dynamique, compétente. Une situation financière des plus saines. Une association au service de l'animation culturelle et populaire de notre village.

Toutes les conditions sont réunies pour préparer son renouveau dans la sérénité. 54 membres actifs, plus de nombreux bénévoles ponctuels, des jeunes en particulier, dont l'aide est particulièrement appréciée lors de manifestations qui nécessitent beaucoup de bras, comme le 14 Juillet ou la Fête de la Pomme. L'année 2020 s'annonçait sous de beaux auspices avec, en particulier, les 4^{èmes} Journées des Créateurs et des Métiers d'Art. Oui, mais ! . . .

Bref retour sur l'année 2020 :

Deux événements ont cependant pu avoir lieu : la traditionnelle Galette et la non-moins traditionnelle mais originale balade hivernale.

- **La Galette, le samedi 11 Janvier**, premier moment festif de l'année 2020.



Près de 100 Paucourtois avaient répondu présents à notre invitation et dégusté la bonne galette, préparée par Pascal, le pâtissier d'Auchan Souppes et accompagnée du bon cidre bio de notre cidriculteur, Alexandre Ducardonnet.

Danielle Deforges, notre présidente, a fait un tour d'horizon des manifestations 2019 et présenté celles théoriquement « programmées » pour 2020.

Elle a annoncé son souhait de quitter la présidence lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pendant la dégustation, diaporama des meilleurs moments 2019, préparé par Richard, notre secrétaire, suivi par quelques tours de piste avec D.J. Jonathan et ses musiques entraînantes et festives.

- La balade hivernale, le dimanche 2 Février :

Beau succès pour la traditionnelle balade hivernale, malgré une météo peu clémente, dans la partie ouest et nord-ouest de notre beau massif forestier.

150 marcheurs s'étaient donnés rendez-vous à partir de 9h45 devant la salle de la Clairière.

Parcours d'environ 10 km, avec le très attendu et si apprécié arrêt casse-croûte, préparé par les bénévoles du Comité. Moment convivial qui ravit et ravigote les marcheurs avant le retour à Paucourt.

Rappel : depuis 2017 la balade hivernale a toujours lieu le 1^{er} dimanche de Février.



Après l'effort...



COMITE DES FETES (SUITE)



...Le réconfort !

Malheureusement, tout s'est gâté à la mi-mars, avec la pandémie liée au covid 19.

Depuis, le Comité des Fêtes est en stand-by :

- **L'Assemblée Générale du 03 Avril : annulée et reportée sur 2021.**

- **La Fête Nationale du 14 Juillet : annulée.**

- **La balade nocturne en forêt du samedi 03 Octobre : annulée**

Comme d'habitude, nous avons fixé sa date par rapport à la pleine lune.

Les bénéfices devaient être intégralement reversés à l'Association de Lutte contre la Mucoviscidose. Le Bureau du Comité des Fêtes a pris la décision d'effectuer un don sur ses propres deniers.

- **Les 4^{èmes} Journées des Créateurs et des Métiers d'Art des samedi 14 et dimanche 15 Novembre : reportées, si la situation sanitaire le permet, en 2021.**

- **Nous devons clore l'année 2020 en beauté lors de la Soirée Cabaret, 12^{ème} du nom, le samedi 28 Novembre, soirée bien évidemment annulée.**

Passons au programme 2021 :

L'année 2021 s'annonce très compliquée.

- Nous avons déjà annulé deux manifestations figurant au programme initial 2021 du Comité des Fêtes : la Galette du samedi 09 Janvier et la Balade Hivernale du dimanche 07 Février.

- **la date de l'Assemblée Générale qui devait se tenir le 03 Avril 2020 a été reprogrammée au vendredi 26 Mars 2021, à 19h, salle de la Clairière.**

Mais pourrions-nous nous tenir à cette date ?

Comme vous le savez certainement, plusieurs membres du Bureau ont émis le souhait de ne pas se représenter à leur poste, dont la présidente, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Si vous avez envie de vous investir dans la vie de votre Comité des Fêtes, voire rejoindre le Conseil d'Administration et pourquoi pas entrer au Bureau, n'hésitez pas ! . . .

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, de jeunes en particulier pour préparer le

renouveau de l'association. Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre.

Si vous souhaitez intégrer le Comité des Fêtes, partager vos idées et un peu de votre temps, mais n'en faites pas encore partie, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des anciens organisateurs ou auprès de la Mairie (02.38.85.40.16) qui fera suivre les informations correspondantes auprès du secrétariat.

- Reprogrammation des 4^{èmes} Journées des Créateurs et des Métiers d'Art :

- soit les 08 et 09 Mai 2021
- soit les 13 et 14 Novembre 2021

Il est fort probable que nous ne puissions donner suite aux dates réservées en Mai.

- la Fête Nationale du mercredi 14 Juillet.

- La Balade Nocturne, le samedi 25 Septembre.

- La 9^{ème} Fête de la Pomme, le dimanche 24 Octobre.

Mais pourrions-nous organiser dans un laps de temps si court une manifestation d'une telle ampleur ?

- **La cerise sur le gâteau : le samedi 27 Novembre, la Soirée Cabaret, ou, pourquoi pas, une Soirée Théâtre ?**

Pour conclure, encore merci à Monsieur Delaveau, notre ancien maire, à la Municipalité ancienne et présente, aux services communaux, en particulier au secrétariat de Mairie et aux Services Techniques pour leur soutien et leur aide.

Et c'est avec un vif plaisir que nous avons commencé à travailler, en pleine harmonie et en totale confiance, avec Monsieur Lorentz, notre nouveau maire.

Un grand merci, pour leur soutien inconditionnel, en ces moments si difficiles, à la presse locale et départementale, **l'Eclaireur-du-Gâtinais et la République du Centre.**

Merci aussi à notre radio locale, **C2L Radio, ex Radio-Chalette**, dont le Comité des Fêtes est membre depuis de nombreuses années.

Enfin, merci aux bénévoles du Comité des Fêtes sans qui rien ne pourrait se faire.

Composition du Bureau, installé depuis le 10 Mai 2019 :

Présidente : Danielle Deforges, Vice-président : Bernard Ducerf, Secrétaire : Richard Jasinski , Secrétaire adjointe : Christiane Pingot, Trésorier : Christian Barbier, Trésorier adjoint : François Saillard ; Membres : Serge Joudrier et Simone Lapeyrade.



AMICALE DES VETERANS DE PAUCOURT



L'amicale des Vétérans de Paucourt vous accueille tous les dimanches matin à partir de 10 h sur le terrain de Paucourt ou de Girolles. Pas de match officiel que du loisir et du plaisir entre nous, de temps en temps une 3^{ème} mi-temps conviviale mais correcte.

La saison n'ayant pu reprendre normalement en raison de la situation épidémique, nos activités sont adaptées aux circonstances et aux mesures sanitaires dans le domaine du sport et des activités de plein air.

CONTACTS :

Monsieur J. Gérard FLEURY, Président : 06 82 26 87 37
 Monsieur J. Michel PHILIPPE, Responsable équipe : 02 38 98 74 77 et 06 98 93 42 15
 Monsieur Joël PASQUET, Secrétaire : 02 38 92 00 94
 Monsieur J Philippe RABRET, Trésorier : 02 38 26 50 82
 Adresse(s) de messagerie : joelpasquet@free.fr



L'ASSOCIATION MONTARGOISE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES (LAMSEP)



L'association a vu le jour en novembre 2018. Elle est actuellement composée de 17 membres. Il s'agit de permettre de garder un lien social pour des personnes isolées par le handicap.

Si vous connaissez des personnes atteintes de la Sclérose en Plaques, et qui souhaiteraient prendre un temps pour soi, n'hésitez pas à diffuser mes coordonnées :

Présidente de LAMSEP Nathalie TALENS :
06 81 58 51 42



L'APAF (ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION FORESTIERE)

C'est une association de bénévoles passionnés par la nature, l'amitié, le respect de la faune, créée par Henri DROUART pour découvrir ou redécouvrir toutes les activités liées à la forêt (anciennes et nouvelles technologies) charbonnier, scieur de long, cordier, balaitier, sabotier, gêmeur, débardeur, tourneur, ébéniste, forgeron, etc ...

La fête a lieu tous les 4 ans au chêne gaulé à Paucourt. La prochaine fête devrait avoir lieu en septembre 2022, si COVID19

nous le permet...

Dès 2021 nous devrions commencer les préparatifs, si vous êtes intéressés et avez des idées, jeunes ou moins jeunes, vous serez les bienvenus pour nous aider à perpétuer tous ces vieux métiers de nos ancêtres, dans un cadre d'exception, la forêt de Montargis, plus précisément à Paucourt.

Prenez tous soin de vous. Alain PRESLE – Président de l'APAF

LES HEURES CLAIRES

Vous êtes retraité/e ou proche de cesser vos activités professionnelles, le Conseil d'Administration vous invite à rejoindre nos ateliers pour occuper vos loisirs.

Les différences physiques, intellectuelles ou sociales disparaissent dans la pratique de nos activités qui rompent l'isolement et créent de nouvelles relations. Nous accueillons également des actifs qui sont intéressés par nos activités et l'ambiance qu'ils y trouvent. Ouverte à tous les habitants de l'agglomération, nous sommes la plus importante association paucourtoise avec une centaine de cotisants.

Quand les conditions sanitaires le permettront nous proposerons à nouveau les activités en extérieur telles que la pétanque, la marche ou le vélo. Dès que possible nous reprendrons les parties de cartes (tarot, belote et peut-être bridge), les séances de scrabble et la conversation en langue anglaise.

Le bureau étudiera l'éventualité de la tenue d'une assemblée

générale en mai ou juin pour remplacer celle qui devait avoir lieu en 2020. L'organisation d'une excursion en septembre sera également à l'ordre du jour.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Girardy. Vice-président : M. Clément.
 Secrétaire : Mme Girardy. Secrétaire adjointe : Mme Préteux.
 Trésorier : M. Joudrier. Contrôle des comptes : Murielle Paraskiova-Antonini
 Membres du conseil d'administration : Mmes Lebreton, Martin, Paroux et Surblet ; Ms Antonini et Préteux.

Renseignements : 06 80 56 49 45 ou courriel (e-mail) : michel.girardy@orange.fr





SANTÉ VOUS SPORT



SANTÉ VOUS SPORT ! intervient sur la commune de Paucourt mais aussi sur Amilly et Pannes. Notre association propose des cours collectifs en petit groupe pour assurer une prise en charge de qualité en corrigeant et en étant précis dans les postures. Quel que soit votre âge, vos antécédents médicaux, votre condition physique, vous pouvez pratiquer !

Nous proposons différents types de cours, encadrés par deux enseignantes en Activités Physiques Adaptées.

- Stretch'yoga : Stretching postural alliant étirement, tonification des muscles en profondeur et libération des tensions musculaires tout en intégrant la protection du dos et du périnée.
- Renfo sans dégat ! L'important n'est pas la quantité mais la qualité !
- Relaxation : Retrouver une harmonie entre le corps et l'esprit.

-> **Nouveauté depuis septembre 2020** : yoga prénatal et post natal (possibilité de venir avec bébé) en petit groupe de 5 personnes maxi.

Nous mettons également à votre disposition, un créneau Sport Santé (groupe de 5 personnes) pour les personnes atteintes de maladies chroniques, orientées sur prescription médicale dans le cadre du programme Sport sur Ordonnance en collaboration avec l'AME.

Avec SANTÉ VOUS SPORT ! c'est aussi l'opportunité de retrouver la forme grâce à du coaching à domicile en mettant en place un programme d'activité physique, adapté à vos besoins. Pratiquer à domicile c'est l'occasion de vous aider à garder la forme physique et vous accordez une pause bien-être pour votre corps et votre esprit, ce qui est essentiel surtout en ces temps difficiles ! Nos séances à domicile vous apportent à la fois dynamisme, efficacité, prévention, conseils et plaisir.

A NOTER : Avec la crise sanitaire, nos cours collectifs sont malheureusement à l'arrêt depuis octobre 2020, excepté le

coaching à domicile ainsi que les créneaux Sport santé, yoga prénatal et post natal qui sont les seuls à pouvoir bénéficier d'une autorisation de pratiquer sur prescription médicale alors n'hésitez pas à vous renseigner !

Enfin, nous proposons quelques samedis dans l'année, des ateliers spécifiques à thème en collaboration avec d'autres professionnels (kiné, sophrologue...) ainsi que des ateliers de yoga parents-enfants. Ces derniers sont ouverts à tous, même non adhérents.

Il est possible de nous rejoindre en cours d'année, si la situation sanitaire nous le permet, alors n'hésitez pas à nous contacter au 06 16 12 57 65 ou santevousport45@gmail.com pour plus d'informations, et à aller sur notre site internet : <https://sportbienetre.wixsite.com/santevousport> ou sur notre page Facebook: SANTÉ VOUS SPORT ! pour suivre notre actualité.

Nous avons hâte de pouvoir vous retrouver !

ma
Vue
d'ici

Mélanie THEVENET
● Tiers-Payant

Votre Opticienne
à domicile sur rendez-vous

<https://www.mavuedici.fr/>
mavuedici@gmail.com

06.49.98.54.44





Frelons Asiatiques : un nuisible à détruire

Les lierres, camélias en fleurs attirent les frelons asiatiques. La commune a connu un épisode particulier, rue de l'Église, le long du mur du cimetière à l'automne avec un afflux de frelons asiatiques qui a nécessité la pose de barrières pour empêcher la population de passer le long de ce mur à des fins de protection.



Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée.

L'espèce a une capacité de reproduction très rapide. « Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante.

Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver.

Le cycle de vie des *Vespa velutina nigrithorax*

Au printemps, les reines sortent de leur période d'hivernation pour créer un nid et y pondre leurs premiers œufs. La colonie se développe dans le nid primaire, puis migre au cours de l'été pour créer un nid plus important, généralement installé en hauteur dans les arbres.

L'été correspond à la période de prédation pendant laquelle les frelons asiatiques chassent d'autres insectes, en particulier les abeilles et les guêpes, pour nourrir leurs larves. La colonie atteint sa taille maximale au début de l'automne.

La reproduction a lieu au cours de l'automne, **puis la colonie meurt naturellement en hiver**. Seules les femelles fécondées survivent en se protégeant du froid, isolément ou par petits groupes, dans la litière végétale ou des troncs pourris. Elles ressortent au printemps pour fonder une nouvelle colonie, qui ne se réinstalle jamais dans un ancien nid abandonné.

Comment repérer un nid ?

Le nid du frelon asiatique a une forme de boule, contrairement à celui de son homologue européen, davantage en forme de poire. Il est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres d'altitude. Il se situe souvent en pleine lumière. Sa zone de prédilection : la cime des arbres, cabanes de jardins ou à proximité d'un point d'eau.

La seule obligation légale des communes est, en cas de danger pour la sécurité publique, de supprimer les habitats de nuisibles dans les espaces publics dont elle est gestionnaire : c'est par exemple le cas de la voirie communale ou des écoles primaires

La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au

printemps et jusque mi-novembre. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Il est inutile de faire détruire un nid en hiver. A cette saison, ils sont vides et ne présentent aucun danger pour l'homme.



Les pièges ?

Selon les experts de l'INRA et du Muséum d'histoire naturelle le piégeage préventif du frelon asiatique conduit « au massacre d'un grand nombre d'insectes non ciblés sans affecter les populations de frelon asiatique ». Ils conseillent donc de limiter l'emploi de « pièges sélectifs » (avec des trous laissant échapper les autres insectes) **à proximité des ruchers attaqués et mis en péril par le frelon. Ce piégeage doit être mené de fin juin à mi-novembre.**

Il faut donc :

- s'abstenir de tout piégeage préventif qui massacre un grand nombre d'insectes non ciblés sans affecter les populations de frelons asiatiques ;
- ne pas pratiquer de piégeage printanier (très faible impact sur le nombre de colonies en été) ;
- piéger, de fin juillet à mi-novembre, uniquement à proximité des ruchers attaqués pour faire diminuer la pression de prédation, en utilisant comme appât le jus de cirier (plus « sélectif » que la bière). De nombreux modèles de piège sélectifs existent ; un exemple : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/segre-nouveau-piege-contre-frelons-asiatiques-concu-fabrique-localement-1501889.html>

Préserver la faune et la flore au printemps

Lieux de nidification, développement de la flore locale précieuse pour les pollinisateurs, et micro-habitats naturels pour les insectes et les oiseaux...tous ces milieux de vie, naturels ou artificiels, constituent autant d'habitats potentiels et de lieux de tranquillité pour la faune sauvage.

Retarder la tonte d'une partie des pelouses à la mi-juillet ; préserver la prairie et sa valeur écologique ; disposer des nichoirs exposés Sud-Est, retarder la taille des haies après le printemps pour favoriser les nidifications sont de bons réflexes.

Les pelouses peuvent être préservées en prairies estivales et automnales grâce à une tonte tardive. Cette méthode permet aux insectes pollinisateurs de trouver pollen et nectar en quantité. Les oiseaux en profiteront également.

La taille des arbustes doit se faire après floraison au profit des insectes pollinisateurs et la tonte au pied des arbres peut être plus tardive, afin que ces herbes servent de refuge à de nombreux oiseaux et insectes.



Le saviez-vous ?

Créer une zone sauvage ?

Il est possible de consacrer une petite parcelle à la nature sauvage dans son jardin. Ces zones abritent une explosion de vie utile au jardin. Quelques mètres carrés d'herbes folles suffisent. Dans cette zone, on laisse pousser les plantes spontanément, sans tonte (on peut réaliser une fauche en juillet ou septembre) ni produits chimiques.

Habitats très faciles à mettre en place ?

On peut créer différents milieux avec trois fois rien. Par exemple :

- un tas de bois qu'on laisse en place plusieurs années ;
- un tas de feuilles mortes pendant l'hiver ;
- des tuiles retournées par-ci par-là ;
- des pots de fleurs cassés retournés pour attirer les lézards ;
- un tas de pierres agencé en quinconce...

On installe ainsi quelques abris dans le jardin pour accueillir la biodiversité. Ils serviront surtout de lieux de repos et de reproduction.



Le calendrier 2021

IMPORTANT : ce calendrier récapitule toutes les dates connues à ce jour et communiquées par les associations.

Il est soumis à toutes les réserves liées à l'évolution de la situation sanitaire et à la reprise des activités des associations.

- 26 mars 2021, Comité des Fêtes, Assemblée Générale, à 19h, salle de la Clairière ;
- 17 avril 2021, APAM, Jean Christophe Cholet en concert – Jazz, 20 h30, salle de la Clairière ;
- 29 mai ou 5 juin 2021, animation Tennis avec le Tennis Club de Paucourt ;

- Fête Nationale du mercredi 14 Juillet avec le Comité des Fêtes et la commission Vie Citoyenne ;
- Samedi 25 Septembre 2021 Comité des Fêtes : Balade Nocturne ;
- Soit les 08 et 09 Mai 2021, soit les 13 et 14 Novembre 2021 Comité des fêtes : 4èmes Journées des Créateurs et des Métiers d'Art ;
- Dimanche 24 Octobre 2021, Comité des Fêtes, 9^{ème} Fête de la Pomme ;
- Samedi 27 Novembre 2021 Comité des Fêtes, Soirée Spectacle.

SOMMAIRE

Éditorial du Maire	p 3	Vie citoyenne	p 18
Informations municipales	p 4	* La Paroisse de Paucourt	p 18
- Le Conseil Municipal	p 4	* L'Amicale des Parents d'Elèves	
- Mairie mode d'emploi	p 4	* Association Treize à la Douzaine	p 18
* Horaires	p 4	* APAM	p 19
* Coordonnées	p 4	* Sports et Loisirs Paucourt	p 20
* Le personnel Communal	p 5	* Judo Club Paucourtois	p 20
* Le poste de Médiateur municipal	p 5	* Comité des Fêtes	p 21
Les commissions	p 6	* Amicale des Vétérans de Paucourt	p 23
* Commission Cadre de vie	p 6	* Association Montargoise de la Sclérose en Plaques	p 23
* Commission Finances	p 8	* Association pour la promotion et l'Animation Forestière	p 23
* Commission Vie Citoyenne	p 9	* Les Heures Claires	p 23
* Commission Population	p 9	* Santé Vous Sport	p 24
Paucourt et L'agglomération	p 15	Le saviez-vous ?	p 25
* Les représentants de la commune de Paucourt	p 15	Calendrier 2021	p 26
* Campus connecté	p 15	Nos joies nos peines	p 27
* La Maison de la Forêt	p 15		
* Actualité du SMIRTOM	p 16		
* Police Inter communale et gendarmerie	p 16		
* Les transports avec Amelys	p 16		



NAISSANCES, MARIAGES, ET DECES

Naissances en 2019

- FRANCISCO Nina 26 mai 2019
- DURDUX Lucas 4 juin 2019
- MONTECCHIO Aidan 14 juin 2019
- VAN NOORT Julia 15 octobre 2019
- GUILLIN Mylan 03 décembre 2019



Naissances en 2020

- QUEHEN Eva 26 Janvier 2020
- ROSSIGNOL Gabriel 21 février 2020
- GALLIEN France Abel 3 mars 2020
- FRETAUD Nathan 23 novembre 2020

Mariages en 2019

- MOUNIER Jean-Yves et VERGON Karine 6 juillet 2019
- DION Bastien et DANGUIEN Stéphanie 27 juillet 2019
- HERVE Thomas et METLICKI Angélique 27 juillet 2019
- KAROUI Elyes et LAAROSSO Laila 24 août 2019



Mariages en 2020

- FOUILLE Yann et JALENQUES Françoise 20 juin 2020
- FERET Éric et KIENLE Emilie 11 juillet 2020
- FRETAUD Cédric et BOURGUIGNON Mélissa 19 septembre 2020
- PERIER Dimitri et BRANZ Andréa 3 octobre 2020
- BAUMEL Laurent et LEROY Sylvie 24 octobre 2020
- DE JESSE CHARLEVAL Arnaud et TEIXEIRA DE OLIVEIRA Roseine 12 décembre 2020

Décès en 2019

- PROT Ginette 13 août 2019
- BRON Marie 15 octobre 2019
- BREJOT Christian 15 novembre 2019
- FOBE Francis 19 decembre 2019



Décès en 2020

- PASQUIET Sage 14 janvier 2020
- MADOIRE Lionel 07 mars 2020
- BOYER Paulette 25 avril 2020
- DINTON André 05 mai 2020
- NARDO Anita 05 mai 2020
- VALLONE Carmen 31 mai 2020
- PILLEUX Robert 24 juillet 2020
- POISSON Pierre 01 août 2020
- WIEWIORA Roger 20 août 2020
- LAMBERT Jean-Louis 31 août 2020
- LAPEYRADE Jean-Louis 18 octobre 2020
- KUBIS René 1^{er} décembre 2020
- ALBA Léon 29 décembre 2020



